

# Société de développement de la Baie-James



## Plan d'action de développement durable 2021-2022

Être une organisation entreprenante  
et reconnue, dont les réalisations  
génèrent d'importantes retombées  
économiques pour le territoire

# Table des matières

<b>La Société de développement de la Baie-James .....</b>	<b>1</b>
Mission .....	1
Vision .....	2
Valeurs.....	2
<b>La démarche gouvernementale en matière de développement durable.....</b>	<b>3</b>
<i>Action 1 Poursuivre la mise en œuvre du programme optimal d’entretien et de mise aux normes des bâtiments et équipements de la Société.....</i>	<i>4</i>
<i>Action 2 Poursuivre le mandat de gestion de la phase 1 du programme de réfection de la route Billy-Diamond.</i>	<i>4</i>
<i>Action 3 Établir des directives claires concernant la récupération des déchets informatiques pour l’ensemble des sites de la Société .....</i>	<i>4</i>
<i>Action 4 Améliorer l’entretien préventif des véhicules .....</i>	<i>5</i>
<i>Action 5 Diminuer les émissions de GES produits par les véhicules légers de la Société par rapport à 2020 .....</i>	<i>5</i>
<i>Action 6 Améliorer la capacité organisationnelle en développement durable.....</i>	<i>6</i>
<i>Action 7 Favoriser l’installation permanente du personnel de la Société dans la région .....</i>	<i>6</i>
<i>Action 8 Encourager les initiatives favorables au développement durable provenant des employés de la Société</i>	<i>7</i>
<i>Action 9 Faire rayonner l’art cri.....</i>	<i>7</i>
<i>Action 10 Veiller à la mise en œuvre de la stratégie du portefeuille de développement économique visant à agir en tant que plateforme d’incubation de projets structurants .....</i>	<i>8</i>
<i>Action 11 Promouvoir le développement durable des ressources minérales dans le financement octroyé par le portefeuille minier .....</i>	<i>8</i>
<i>Action 12 Maintenir des exigences en matière de développement durable dans la grille d’analyse des demandes de financement du portefeuille minier .....</i>	<i>9</i>
<i>Action 13 Contribuer à la fondation Centraide.....</i>	<i>9</i>
<i>Action 14 Promouvoir le programme de remboursement des activités sportives de la Société.....</i>	<i>10</i>
<i>Action 15 Favoriser les retombées économiques régionales directes des contrats d’achat de biens et de services alloués par la Société .....</i>	<i>10</i>
<i>Action 16 Maximiser les collaborations avec des partenaires potentiels .....</i>	<i>11</i>
<b>Annexe.....</b>	<b>12</b>
<i>Tableau récapitulatif des actions du Plan d’action de développement durable 2021-2022 de la Société .....</i>	<i>12</i>
<i>Objectifs de la Stratégie gouvernementale en développement durable 2021-2022 couverts par le Plan d’action de développement durable 2021-2022 de la Société .....</i>	<i>13</i>

## La Société de développement de la Baie-James

La Société de développement de la Baie-James (la Société) est une organisation à fonds social qui jouit des droits et privilèges d'un mandataire de l'État. Elle déploie ses activités sur le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James qui comprend le territoire borné à l'ouest par la limite ouest du Québec, au sud par le parallèle de latitude 49°00' Nord, à l'est par les districts électoraux de Roberval, de Dubuc et de Saguenay ainsi que par le prolongement vers le nord de la limite ouest du district électoral de Saguenay et au nord par le parallèle de latitude 55°00' nord. La gestion de ses activités est administrée à partir des établissements situés à Matagamí, Radisson, Chibougamau, au relais routier du km 381, et à l'aéroport de La Grande-Rivière. Ainsi, la Société dispose d'une bonne capacité d'actions répartie sur l'ensemble de cet immense territoire.

La Société réalise sa mission à travers deux grands secteurs d'activité, soit le développement économique et l'exécution de mandats de gestion d'infrastructures routières et aéroportuaires.

Au niveau du développement économique, elle a pour mandat de susciter, soutenir et participer à la réalisation de projets d'affaires visant le développement économique de la région. Elle s'est constitué un fonds de développement économique qui permet d'alimenter un portefeuille d'investissement dédié aux projets de diversification économique et un portefeuille d'investissement dans le secteur minier. Ces investissements permettent de financer et d'accompagner des projets qui ont un impact économique sur le territoire. Ces activités, ainsi que la gestion administrative de l'organisation, sont sous la responsabilité de la Vice-présidence à l'exploitation qui comprend la Direction du développement économique, la Direction du portefeuille minier et la Direction des finances et de l'administration.

En ce qui concerne les mandats d'infrastructures routières et aéroportuaires, la Société détient des actifs importants tels que la route Billy-Diamond (anciennement route de la Baie-James) et le chemin de Chisasibi. De plus, elle est propriétaire de l'aéroport de La Grande-Rivière. Elle exécute des mandats d'entretien et de réfection qui proviennent de partenaires importants comme Hydro-Québec, le ministère des Transports et le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles. Ces différentes activités liées aux infrastructures ont des impacts importants sur l'accès au territoire de la Baie-James, ce qui est un enjeu important pour le développement de la région. Ces activités sont gérées par la Vice-présidence aux infrastructures qui comprend la Direction des services d'entretien routier, la Direction des services aéroportuaires et la Direction de projet.

### Mission

À titre de mandataire du gouvernement du Québec, la Société a pour mission de :

« Favoriser, dans une perspective de développement durable, le développement économique, la mise en valeur et l'exploitation des ressources naturelles, autres que les ressources hydroélectriques relevant du mandat d'Hydro-Québec, du territoire de la Baie-James. Elle peut notamment susciter, soutenir et participer à la réalisation de projets visant ces fins. »

Conformément à l'entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James, dans le cadre de sa mission, la Société favorise la concertation avec les autres partenaires sur le territoire, que ce soient des partenaires des secteurs public ou privé. Elle peut également exécuter tout mandat confié par le gouvernement, un ministère, un organisme ou une société. Le Gouvernement de la nation crie et le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James peuvent également proposer au gouvernement des mandats pouvant être confiés à la Société qui sont dans

son domaine de compétence aux frais du gouvernement concerné. Ces deux ordres de gouvernement peuvent aussi proposer au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles des projets de directives portant sur les objectifs et les orientations de la Société.

## **Vision**

L'expérience acquise au fil des années a permis à la Société de développer une expertise reconnue et les compétences permettant de susciter davantage de projets ayant des retombées économiques pour la région. Son savoir-faire et les moyens à sa disposition lui permettent de se donner une vision pour guider ses choix stratégiques, soit :

Être une organisation entreprenante et reconnue, dont les réalisations génèrent d'importantes retombées économiques pour le territoire.

## **Valeurs**

La Société a également des valeurs bien ancrées dans ses pratiques de gestion et dans ses relations avec les partenaires sur le territoire. Chacune des directions et tous les employés de la Société doivent intégrer ses valeurs dans leurs pratiques professionnelles:

### **Compétence**

La Société entend promouvoir le développement continu de ses expertises et de ses méthodes de travail dans chacun de ses secteurs d'activité. Pour ce faire, les membres du personnel doivent être compétents et mobilisés afin qu'ils puissent adhérer à la mission, à la vision, aux valeurs, aux orientations et aux objectifs de la Société.

### **Agilité**

Au fil des années, la Société a toujours su adapter ses actions au contexte sociopolitique de la région ainsi qu'à son environnement d'affaires, ce qui lui permet de relever les défis qu'elle se fixe. Elle entend promouvoir la créativité et l'innovation dans le développement de ses stratégies organisationnelles.

### **Collaboration**

Dans ses relations d'affaires, la Société encourage le dialogue ainsi qu'une très grande adaptation de son offre de service aux besoins de ses clients et de ses partenaires. Elle favorise également une culture managériale axée sur l'écoute et la recherche de solution concertée.

### **Respect**

La Société prend ses décisions d'affaires en tenant compte de ses objectifs et de son statut de société d'État dans le respect de ses partenaires et des membres de son personnel. La Société est particulièrement à l'écoute des attentes des personnes et des parties prenantes (autres organisations, entreprises, Gouvernement de la nation crie, etc.) avec lesquelles elle collabore, ainsi qu'avec ses employés. Ses relations sont basées sur un rapport de confiance mutuelle.

### **Intégrité**

La Société et les membres de son personnel s'engagent à avoir des comportements honnêtes, en tout respect d'une haute éthique professionnelle.

## La démarche gouvernementale en matière de développement durable

En 2006, le gouvernement du Québec s'est doté d'une législation qui porte spécifiquement sur le développement durable. La *Loi sur le développement durable* est une réponse à l'appel pressant des Nations unies, au sommet mondial de Johannesburg, qui exhortaient les nations du monde à accélérer la mise en œuvre d'efforts favorables au développement durable.

La *Loi sur le développement durable* a conduit à l'adoption d'une première stratégie gouvernementale de développement durable, la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013 qui a été prolongée par le gouvernement jusqu'en 2015. Par la suite, le gouvernement a lancé une deuxième stratégie gouvernementale de développement durable, la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020. Ce Plan d'action en développement durable (PADD) s'inscrit dans la prolongation de cette stratégie gouvernementale. Il s'agit d'un plan de transition vers une troisième stratégie gouvernementale de développement durable qui vise à couvrir la période de 2022 à 2027.

Le Plan de transition 2021-2022 s'arrime avec les objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020. Cette stratégie contient 8 orientations en matière de développement durable :

- 1) Renforcer la gouvernance du développement durable dans l'administration publique;
- 2) Développer une économie prospère d'une façon durable – verte et responsable;
- 3) Gérer les ressources naturelles de façon responsable et respectueuse de la biodiversité;
- 4) Favoriser l'inclusion sociale et réduire les inégalités sociales et économiques;
- 5) Améliorer par la prévention la santé de la population;
- 6) Assurer l'aménagement durable du territoire et soutenir le dynamisme des collectivités;
- 7) Soutenir la mobilité durable;
- 8) Favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES).

À ces orientations, le Plan de transition 2021-2022 vise également certains thèmes prioritaires pour l'année de transition :

- Approvisionnement écoresponsable
- Bâtiment durable
- Mobilité durable
- Gestion des matières résiduelles
- Évaluation de la durabilité des interventions gouvernementales
- Écofiscalité, investissement et finances durables

Par son rôle, la Société a l'occasion de contribuer de manière importante au développement durable dans la région d'Eeyou Istchee Baie-James. La diversité des activités de la Société lui permet à la fois de contribuer au développement durable par le soutien financier qu'elle offre aux organisations dans la région par sa participation au développement des infrastructures stratégiques pour l'accès au territoire.

Le Plan d'action de développement durable 2021-2022 de la Société vise à mettre en œuvre une transition efficiente pour intégrer de manière durable des stratégies pour contribuer au développement durable, à tous les niveaux de l'organisation.

## **Action 1** *Poursuivre la mise en œuvre du programme optimal d'entretien et de mise aux normes des bâtiments et équipements de la Société*

Le programme optimal d'entretien et de mise aux normes des bâtiments et équipements de la Société est un programme développé par la Société pour rétablir un niveau convenable d'entretien des biens immobiliers et des équipements appartenant à l'organisation. La bonne condition des bâtiments et des équipements est également nécessaire pour assurer l'efficacité énergétique des bâtiments de l'organisation.

Indicateur 1	Cible 2021
Proportion complétée du programme optimal d'entretien et de mise aux normes des bâtiments et équipements de la Société	36 %

### *Contribution à la stratégie gouvernementale de développement durable de 2021-2022*

**Orientation 8** Favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en vue de réduire les émissions de GES

**Objectif 8.1.1** Améliorer l'efficacité énergétique : Instaurer des mesures et réaliser des projets favorisant l'efficacité énergétique.

---

## **Action 2** *Poursuivre le mandat de gestion de la phase 1 du programme de réfection de la route Billy-Diamond*

Le projet de réfection de la route Billy-Diamond est un projet d'envergure qui permet d'améliorer l'accès terrestre au territoire de la Baie-James. La gestion de la Société dans ce projet lui permet de contribuer au maintien et à l'amélioration d'une infrastructure incontournable pour le développement économique de la région. L'amélioration de la qualité de la route Billy-Diamond permet de contribuer à l'accès au territoire dans le Nord-du-Québec.

Indicateur 2	Cible 2021
Taux d'avancement du programme de réfection de la route Billy-Diamond (62,5 % en 2020)	82 %

### *Contribution à la stratégie gouvernementale de développement durable de 2021-2022*

**Orientation 7** Soutenir la mobilité durable

**Objectif 7.1.4** Accroître l'accessibilité aux services, aux lieux d'emploi ainsi qu'aux territoires par des pratiques et par la planification intégrée de l'aménagement du territoire et des transports durables : Accroître l'accessibilité aux services, aux lieux d'emplois ainsi qu'aux territoires.

---

## **Action 3** *Établir des directives claires concernant la récupération des déchets informatiques pour l'ensemble des sites de la Société*

La bonne gestion des déchets informatiques permet d'assurer la récupération et le traitement approprié de ce type de matière résiduelle. L'établissement de directives claires concernant la récupération des déchets informatiques pour l'ensemble des sites de la Société vise à s'assurer que tous les sites de l'organisation mettent en place des

pratiques favorisant la bonne gestion des déchets informatiques. Cette action vise également à uniformiser les pratiques dans le traitement de ces matières résiduelles et de définir les responsabilités associées à cette gestion pour chacun des sites de la Société. Les sites de la Société sont les bureaux de Matagami, Radisson et Chibougamau, l'aérodrome de Matagami, l'aéroport de La Grande-Rivière et le relais routier du km 381.

Indicateur 3	Cible 2021
Nombre de sites de la Société avec des directives claires concernant la récupération des déchets informatiques	6

### Contribution à la stratégie gouvernementale de développement durable de 2021-2022

**Orientation 1** Renforcer la gouvernance du développement durable dans l'administration publique

**Objectif 1.1.6** Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique : Mise en œuvre, par 70 % des ministères et organismes, d'actions pour améliorer la gestion écoresponsable des parcs ou systèmes informatiques. (Objectif incontournable).

### Action 4 *Améliorer l'entretien préventif des véhicules*

L'entretien préventif des véhicules permet de s'assurer que la flotte de véhicules de l'organisation est en bonne condition. Les inspections périodiques, la maintenance et la vérification périodique des véhicules permettent de s'assurer de la sécurité des employés et de favoriser une utilisation durable des véhicules. La Société a déjà en place un processus d'entretien préventif des véhicules à son aéroport de La Grande-Rivière. La rédaction d'un guide pour soutenir l'élaboration d'un processus d'entretien préventif des véhicules vise à fournir des outils permettant d'intégrer des pratiques similaires sur tous les sites de la Société où la flotte de véhicules est considérable.

Indicateur 4	Cible 2021
Élaboration du guide pour la mise en place d'un programme d'entretien préventif des véhicules	Guide élaboré et communiqué aux responsables

### Contribution à la stratégie gouvernementale de développement durable de 2021-2022

**Orientation 1** Renforcer la gouvernance du développement durable dans l'administration publique

**Objectif 1.2.2** Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes: Élaboration et utilisation de méthodes d'évaluation et d'aides à la décision tenant compte des principes de développement durable.

### Action 5 *Diminuer les émissions de GES produits par les véhicules légers de la Société par rapport à 2020*

Les activités de la Société ont lieu sur une partie importante du territoire du Nord-du-Québec. L'éloignement entre les sites de la Société a pour conséquence que, lorsque les employés de la Société doivent se déplacer, ces déplacements couvrent généralement de longues distances. Afin de contribuer à la réduction des émissions de GES produits par les véhicules de la Société, il faut favoriser une organisation du travail qui permet de réduire les

déplacements du personnel de la Société. Le développement récent des technologies de communication à distance à l'ensemble du personnel de l'organisation devrait favoriser l'atteinte d'un objectif ambitieux de réduire de 5 % les émissions de GES provenant des véhicules légers de la Société par rapport à 2020.

Indicateur 5	Cible 2021
Quantité moyenne de rejets de GES (t CO2 éq.) émis par véhicule léger de la Société (9,15 en 2020)	8,70

### Contribution à la stratégie gouvernementale de développement durable de 2021-2022

- Orientation 1** Renforcer la gouvernance du développement durable dans l'administration publique
- Objectif 1.1.2** Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique : Réduire, d'ici 2020, de 9 % les émissions de GES des véhicules légers de la flotte gouvernementale par rapport au niveau évalué en 2009-2010.

### Action 6 Améliorer la capacité organisationnelle en développement durable

Les enjeux de développement durable sont multiples et nécessitent une mobilisation importante pour une organisation. Le partage des responsabilités en matière de développement durable peut parfois rendre difficile la mobilisation du personnel sur ces enjeux et la mise en œuvre d'une stratégie organisationnelle coordonnée. L'embauche d'une personne-ressource responsable de la gestion des outils liés au développement durable vise à coordonner l'ensemble des efforts mis de l'avant par la Société pour favoriser un développement à la fois efficace et durable pour la région d'Eeyou Istchee Baie-James.

Indicateur 6	Cible 2021
Embauche d'une personne responsable de la gestion des outils liés au développement durable	Personne en poste

### Contribution à la stratégie gouvernementale de développement durable de 2021-2022

- Orientation 1** Renforcer la gouvernance du développement durable dans l'administration publique
- Objectif 1.2.1** Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes: Mise en œuvre par les ministères et organismes de processus organisationnels de prise en compte des principes de développement durable.

### Action 7 Favoriser l'installation permanente du personnel de la Société dans la région

La Société a développé une culture organisationnelle dans laquelle elle encourage ses employés à venir s'installer dans la région d'Eeyou Istchee Baie-James. Cette approche vise à réduire les impacts négatifs du navetage sur la vitalité des milieux de vie, en plus de réduire les impacts négatifs du transport sur les émissions de GES liés aux déplacements des employés. Cette approche favorise également de plus grandes retombées économiques indirectes par la présence de citoyens qui contribuent à l'activité économique sur le territoire.

Indicateur 7	Cible 2021
Proportion des nouveaux employés de la Société qui demeurent ou qui déménagent dans la région d'Eeyou Istchee Baie-James à leur embauche	90 %



## Contribution à la stratégie gouvernementale de développement durable de 2021-2022

**Orientation 6** Assurer l'aménagement durable du territoire et soutenir le dynamisme des collectivités

**Objectif 6.2** Renforcer les capacités des collectivités dans le but de soutenir le dynamisme économique et social des territoires : Mettre en œuvre des mesures et des programmes qui soutiennent le développement socioéconomique des collectivités dans une perspective de développement durable.

---

### **Action 8** *Encourager les initiatives favorables au développement durable provenant des employés de la Société*

La Société encourage la participation des employés dans la recherche d'idées pour contribuer au développement durable. L'un des moyens mis en œuvre pour développer une culture axée sur le développement durable est de publier couramment des activités sur le développement durable sur le groupe Facebook privé de la Société auquel les employés sont encouragés à participer. Cette approche vise à rechercher des initiatives favorables au développement durable provenant des employés de la Société.

Indicateur 8	Cible 2021
Nombre de publications qui encourage les initiatives favorables au développement durable des employés de la Société par année	3

## Contribution à la stratégie gouvernementale de développement durable de 2021-2022

**Orientation 1** Renforcer la gouvernance du développement durable dans l'administration publique

**Objectif 1.4.2** Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique : Promouvoir et mettre en valeur le savoir-faire et les initiatives favorables au développement durable.

---

### **Action 9** *Faire rayonner l'art cri*

En 2019, la Société a instauré un espace dédié à la vente d'objets d'art cri provenant de plusieurs communautés culturelles, ainsi qu'à des marchandises du Gouvernement de la nation crie au relais routier du km 381. Cette approche vise à permettre aux communautés crie sur le territoire d'Eeyou Itschee Baie-James de partager des pratiques issues de leur culture avec les usagers de la route Billy-Diamond qui sont généralement de passage au relais routier du km 381.

Indicateur 9	Cible 2021
Maintien de l'espace pour exposer et vendre des objets d'art cri ainsi que des produits du Gouvernement de la nation crie au relais routier du km 381	Espace maintenu

## Contribution à la stratégie gouvernementale de développement durable de 2021-2022

**Orientation 1** Renforcer la gouvernance du développement durable dans l'administration publique

**Objectif 1.5** Contribuer à la démarche gouvernementale d'intégration de la culture au développement durable du ministère de la Culture et des Communications : Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle considérée comme un levier important de développement social, économique et territorial. (Objectif incontournable)

---

**Action 10** *Veiller à la mise en œuvre de la stratégie du portefeuille de développement économique visant à agir en tant que plateforme d'incubation de projets structurants*

Au niveau du développement économique, la Société veut accroître ses actions en développement économique afin d'agir en tant que « plateforme d'incubation et de développement de projets d'affaires ». Le développement de cette stratégie nécessite la conception et l'opérationnalisation de cette approche. Il faut essentiellement embaucher une personne qui sera responsable de la mise en action de la stratégie.

Cette stratégie vise à favoriser les projets structurants qui sont généralement des projets liés au développement durable. Les directives pour cette stratégie sont d'orienter les efforts en développement économique vers la promotion et la création de nouveaux projets caractérisés par l'innovation et l'implantation de nouvelles technologies, notamment des technologies propres et qui contribuent à la lutte aux changements climatiques.

Indicateur 10	Cible 2021
Embauche d'une personne responsable de la mise en œuvre de la stratégie	Personne en poste

**Contribution à la stratégie gouvernementale de développement durable de 2021-2022**

**Orientation 8** Favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en vue de réduire les émissions de GES

**Objectif 8.1.1** Améliorer l'efficacité énergétique : Instaurer des mesures et réaliser des projets favorisant l'efficacité énergétique.

---

**Action 11** *Promouvoir le développement durable des ressources minérales dans le financement octroyé par le portefeuille minier*

La promotion du développement durable fait partie intégrante de la mission de la Société. Parmi les stratégies qui permettent de promouvoir le développement durable, la Société cherche à intégrer des exigences relatives au développement durable dans ses critères de financement auprès d'organisations qui sollicitent la contribution de la Société dans leur montage financier. D'ailleurs, elle a contribué au développement de la norme ECOLOGO, une norme qui a été lancée en octobre 2019. La proportion de financement accordé à des sociétés accréditées par cette norme permet de promouvoir des investissements dans le portefeuille minier qui favorisent le développement d'entreprises minières qui intègrent de hauts standards en matière de développement durable dans leurs pratiques.

Indicateur 11	Cible 2021
Proportion du financement, dans le portefeuille minier, à des sociétés accréditées par la norme ECOLOGO	10 %

## Contribution à la stratégie gouvernementale de développement durable de 2021-2022

**Orientation 2** Développer une économie prospère d'une façon durable – verte et responsable

**Objectif 2.3.2** Favoriser l'investissement et le soutien financier pour appuyer la transition vers une économie verte et responsable : Intégrer des critères d'écoresponsabilité et des mesures d'écoconditionnalité dans les programmes de soutien financier et d'investissements publics.

---

### **Action 12** *Maintenir des exigences en matière de développement durable dans la grille d'analyse des demandes de financement du portefeuille minier*

Le portefeuille minier de développement économique intègre également des exigences concernant les pratiques de développement durable pour octroyer du financement. Cette approche encourage les entreprises à se doter d'une politique en matière d'environnement, ce qui fait la promotion des enjeux de développement durable. Dans certains cas, l'octroi du financement est même conditionnel à l'élaboration d'une telle politique.

Indicateur 12	Cible 2021
Maintien des exigences en matière de développement durable dans la grille d'analyse des demandes de financement du portefeuille minier	Exigences en matière de développement durable maintenues

## Contribution à la stratégie gouvernementale de développement durable de 2021-2022

**Orientation 2** Développer une économie prospère d'une façon durable – verte et responsable

**Objectif 2.3.3** Favoriser l'investissement et le soutien financier pour appuyer la transition vers une économie verte et responsable : Mettre en œuvre des mesures favorisant le développement de l'investissement responsable au Québec.

---

### **Action 13** *Contribuer à la fondation Centraide*

L'organisme Centraide est une fondation philanthropique qui rassemble des ressources humaines et financières pour lutter contre la pauvreté, l'exclusion sociale, les inégalités et les problèmes sociaux. La Société et ses employés font une contribution annuelle à cette organisation, ce qui permet à la Société de soutenir les activités d'un organisme communautaire reconnu pour contribuer à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités.

Indicateur 13	Cible 2021
Contribution annuelle de la Société à la fondation Centraide (1 901 \$ en 2020)	2 000 \$

## Contribution à la stratégie gouvernementale de développement durable de 2021-2022

**Orientation 4** Favoriser l'inclusion sociale et réduire les inégalités sociales et économiques

- Objectif 4.2** Appuyer et mettre en valeur les activités des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale qui contribuent à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités : Renforcer l'appui et la promotion des interventions des organismes communautaires et d'économie sociale contribuant à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités.

---

### **Action 14** *Promouvoir le programme de remboursement des activités sportives de la Société*

Pour favoriser la pratique des activités physiques de ses employés, la Société a mis en place un programme de remboursement des activités sportives. Ce programme permet aux employés de recevoir un remboursement qui couvre une partie des frais liés à la participation à des activités sportives. La promotion de ce programme vise à maximiser le recours à ce programme et à favoriser l'adoption de saines habitudes de vie au sein des employés de l'organisation.

Indicateur 14	Cible 2021
Proportion des employés qui ont eu recours au programme de remboursement des activités sportives de la Société au cours de l'année	50 %

#### Contribution à la stratégie gouvernementale de développement durable de 2021-2022

**Orientation 5** Améliorer par la prévention la santé de la population

- Objectif 5.1.2** Favoriser l'adoption de saines habitudes de vie : Augmenter l'accès aux milieux propices à la pratique de l'activité physique ainsi que la valorisation d'un mode de vie plus actif.

---

### **Action 15** *Favoriser les retombées économiques régionales directes des contrats d'achat de biens et de services alloués par la Société*

Les activités de la Société permettent d'avoir des retombées économiques directes sur le territoire. Par exemple, les contrats d'achat de biens et de services auprès des entrepreneurs locaux permettent de générer des retombées économiques ayant un impact sur le développement de la région. De surcroît, la Société pratique et fait la promotion d'une gouvernance dans laquelle elle fait la promotion et incite ses partenaires à soutenir le bien-être des collectivités en favorisant les retombées économiques directes des activités de l'organisation.

Indicateur 15	Cible 2021
Proportion des retombées économiques directes des contrats d'achat de biens et de services alloués par la Société, excluant les contrats alloués dans le cadre du projet de réfection de la route Billy-Diamond	80 %

#### Contribution à la stratégie gouvernementale de développement durable de 2021-2022

**Orientation 6** Assurer l'aménagement durable du territoire et soutenir le dynamisme des collectivités

- Objectif 6.2** Renforcer les capacités des collectivités dans le but de soutenir le dynamisme économique et social des territoires : Mettre en œuvre des mesures et des programmes qui soutiennent

le développement socioéconomique des collectivités dans une perspective de développement durable.

---

### **Action 16**    *Maximiser les collaborations avec des partenaires potentiels*

Au niveau des activités de développement économique de la Société, il est important de structurer et de maximiser un fort réseau d'affaires et de partenariats efficaces, ainsi que des partenariats permettant d'avoir une effervescence auprès des acteurs dans le marché du secteur minier. Cette approche a, entre autres, pour objectif de participer et de faire la promotion du développement durable en collaboration avec les acteurs ayant un impact important sur le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James, ainsi que dans l'industrie minière.

Indicateur 16	Cible 2021
Nombre de nouveaux partenariats conclus	2

### **Contribution à la stratégie gouvernementale de développement durable de 2021-2022**

**Orientation 6**    Assurer l'aménagement durable du territoire et soutenir le dynamisme des collectivités

**Objectif 6.2**    Renforcer les capacités des collectivités dans le but de soutenir le dynamisme économique et social des territoires : Mettre en œuvre des mesures et des programmes qui soutiennent le développement socioéconomique des collectivités dans une perspective de développement durable.

## Annexe

*Tableau récapitulatif des actions du Plan d'action de développement durable 2021-2022 de la Société*

Action	Indicateur	Cible 2021
1. Poursuivre la mise en œuvre du programme optimal d'entretien et de mise aux normes des bâtiments et équipements de la Société	1. Proportion complétée du programme optimal d'entretien et de mise aux normes des bâtiments et équipements de la Société	36%
2. Poursuivre le mandat de gestion de la phase 1 du programme de réfection de la route Billy-Diamond	2. Taux d'avancement du programme de réfection de la route Billy-Diamond (62,5% en 2020)	82%
3. Établir des directives claires concernant la récupération des déchets informatiques pour l'ensemble des sites de la Société	3. Nombre de sites de la Société avec des directives claires concernant la récupération des déchets informatiques	6
4. Améliorer l'entretien préventif des véhicules	4. Élaboration du guide pour la mise en place d'un programme d'entretien préventif des véhicules	Guide élaboré et communiqué aux responsables
5. Diminuer les émissions de GES produits par les véhicules légers de la Société par rapport à 2020	5. Quantité moyenne de rejets de GES (t CO2 éq.) émis par véhicule léger de la Société (9,15 en 2020)	8,70%
6. Améliorer la capacité organisationnelle en développement durable	6. Embauche d'une personne responsable de la gestion des outils liés au développement durable	Personne en poste
7. Favoriser l'installation permanente du personnel de la Société dans la région	7. Proportion des nouveaux employés de la Société qui demeure ou qui déménage dans la région d'Eeyou Istchee Baie-James à leur embauche	90%
8. Encourager les initiatives favorables au développement durable provenant des employés de la Société	8. Nombre de publication qui encourage les initiatives favorables au développement durable des employés de la Société par année	3
9. Faire rayonner l'art cri	9. Maintien de l'espace pour exposer et vendre des objets d'art cri ainsi que des produits du Gouvernement de la nation crie au relais routier du km 381	Espace maintenu
10. Veiller à la mise en œuvre de la stratégie du portefeuille de développement économique visant à agir en tant que plateforme d'incubation de projets structurants	10. Embauche d'une personne responsable de la mise en œuvre de la stratégie	Personne en poste
11. Promouvoir le développement durable des ressources minérales dans le financement octroyé par le portefeuille minier	11. Proportion du financement, dans le portefeuille minier, à des sociétés accréditées par la norme ECOLOGO	10%
12. Maintenir les exigences en matière de développement durable dans la grille d'analyse des demandes de financement du portefeuille minier	12. Maintien des exigences en matière de développement durable dans la grille d'analyse des demandes de financement du portefeuille minier	Exigences en matière de développement durable maintenues
13. Contribuer à la fondation Centraide	13. Contribution annuelle de la Société à la fondation Centraide (1 901 \$ en 2020)	2 000 \$
14. Promouvoir le programme de remboursement des activités sportives de la Société	14. Proportion des employés qui ont eu recours au programme de remboursement des activités sportives de la Société au cours de l'année	50%
15. Favoriser les retombées économiques régionales directes des contrats d'achat de biens et de services alloués par la Société	15. Proportion des retombées économiques directes des contrats d'achat de biens et de services alloués par la Société, excluant les contrats alloués dans le cadre du projet de réfection de la route Billy-Diamond	80%
16. Maximiser les collaborations avec des partenaires potentiels	16. Nombre de nouveaux partenariats conclus	2

## Objectifs de la Stratégie gouvernementale en développement durable 2021-2022 couverts par le Plan d'action de développement durable 2021-2022 de la Société

Orientations gouvernementales	Objectifs gouvernementaux	Actions
Orientation 1 – Renforcer la gouvernance du développement durable dans l'administration publique	1.1 - Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique	3. Établir des directives claires concernant la récupération des déchets informatiques pour l'ensemble des sites de la Société
	1.2 - Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les MO	5. Diminuer les émissions de GES produits par les véhicules légers de la Société par rapport à 2020
		4. Améliorer l'entretien préventif des véhicules
	1.4 - Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique	6. Améliorer la capacité organisationnelle en développement durable
	1.5 - Contribuer à la démarche gouvernementale d'intégration de la culture au développement durable du Ministère de la Culture et des Communications	8. Encourager les initiatives favorables au développement durable provenant des employés de la Société
Orientation 2 - Développer une économie prospère d'une façon durable – verte et responsable	2.3 - Favoriser l'investissement et le soutien financier pour appuyer la transition vers une économie verte et responsable	9. Faire rayonner l'art cri
		11. Promouvoir le développement durable des ressources minérales dans le financement octroyé par le portefeuille minier
Orientation 4 - Favoriser l'inclusion sociale et réduire les inégalités sociales et économiques	4.2 - Appuyer et mettre en valeur les activités des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale qui contribuent à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités	12. Maintenir les exigences en matière de développement durable dans la grille d'analyse des demandes de financement du portefeuille minier
		13. Contribuer à la fondation Centraide
Orientation 5 – Améliorer par la prévention la santé de la population	5.1 - Favoriser l'adoption de saines habitudes de vie	14. Promouvoir le programme de remboursement des activités sportives de la Société
Orientation 6 – Assurer l'aménagement durable du territoire et soutenir le dynamisme des collectivités	6.2 - Renforcer les capacités des collectivités dans le but de soutenir le dynamisme économique et social des territoires	7. Favoriser l'installation permanente du personnel de la Société dans la région
		15. Favoriser les retombées économiques régionales directes des contrats d'achat de biens et de services alloués par la Société
		16. Maximiser les collaborations avec des partenaires potentiels
Orientation 7 – Soutenir la mobilité durable	7.1 - Accroître l'accessibilité aux services, aux lieux d'emploi ainsi qu'aux territoires par des pratiques et par la planification intégrée de l'aménagement du territoire et des transports durables	2. Poursuivre le mandat de gestion de la phase 1 du programme de réfection de la route Billy-Diamond
Orientation 8 - Favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre	8.1 - Améliorer l'efficacité énergétique	1. Poursuivre la mise en œuvre du programme optimal d'entretien et de mise aux normes des bâtiments et équipements de la Société
		10. Veiller à la mise en œuvre de la stratégie du portefeuille de développement économique visant à agir en tant que plateforme d'incubation de projets structurants